



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question au Gouvernement n° 1527

Texte de la question

ÉCONOMIE TOURISTIQUE

M. le président. La parole est à M. Vincent Rolland.

M. Vincent Rolland. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué au tourisme.

En 2003, la France a confirmé son rang de première destination touristique mondiale, avec 75 millions de voyageurs. Autant dire que le tourisme, première industrie nationale, accentue de jour en jour son rôle de poumon pour l'économie française.

Cependant, si les volumes se maintiennent, il est inutile de rappeler que les recettes ne répondent pas aux attentes des professionnels du tourisme, qui ont connu un fort ralentissement de leur activité au cours des dernières années.

La manne de l'économie touristique fut mise à mal par une série d'événements successifs nationaux et mondiaux tels que les attentats du 11 septembre 2001, le conflit en Irak, les ravages de la pneumopathie atypique ou encore le naufrage du *Prestige*.

Aussi, monsieur le ministre, dans une période de profonde mutation du secteur marqué par une saison d'été en demies teintes où les séjours en France n'ont pas été à la hauteur des espérances des professionnels du tourisme, pourriez-vous indiquer à la représentation nationale les mesures que vous comptez prendre pour relancer l'économie touristique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au tourisme.

M. Léon Bertrand, ministre délégué au tourisme. Monsieur le député, vous avez raison. Pendant des années, la France a vécu sur sa position de première destination au monde, alors qu'elle perdait entre-temps des parts de marché, par exemple 2 milliards d'euros entre 2002 et 2003. Comme vous l'avez rappelé, le marché touristique mondial est en pleine mutation : la concurrence s'accroît, de nouvelles puissances économiques émergent et le touriste, aujourd'hui, est devenu zappeur. Il choisit sa destination à la dernière minute, il fractionne ses séjours, il a envie de qualité et de sécurité, il surfe sur le Net pour saisir les meilleures opportunités et fabrique lui-même son produit touristique.

C'est pourquoi j'ai décidé de provoquer une rupture avec le passé. Nous avons donc redéfini les missions des Maisons de la France, qui est notre outil de promotion et, le 27 septembre dernier, j'ai présenté un plan d'action pour la période 2005-2010. C'est une stratégie en sept points : valoriser la qualité du savoir-faire français sur l'ensemble du territoire et, pendant toute l'année, soutenir le partenariat public-privé, gagner la bataille de l'Internet en créant, par exemple, une plateforme qui permette à la fois d'informer et de promouvoir, mais aussi de commercialiser, adopter une approche de marketing affinitaire ou thématique, développer des outils et des services marketing, comme baromètre pour évaluer les politiques établies, enfin décliner des orientations stratégiques par marché, thématique ou produit.

Je dispose pour 2005 d'un budget qui traduit la prise de conscience du Premier ministre et du Gouvernement en faveur du tourisme. En outre, les deux derniers comités interministériels qui ont eu lieu en l'espace de douze mois montrent qu'il y a une véritable volonté et me confortent dans l'idée que nous devrons, en 2010, atteindre des recettes de l'ordre de 40 milliards.

Voilà les réponses que je peux vous apporter. Telle est mon ambition. C'est la vôtre, monsieur le député, et je

sais que c'est aussi celle du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1527

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 octobre 2004